



# Rapport de durabilité 2024

# La durabilité en 2024

Les marchés financiers ont connu une année très mouvementée, caractérisée par une conjoncture de plus en plus incertaine et marquée par des événements géopolitiques majeurs. Pareille toile de fond influe non seulement sur les rendements, mais aussi sur la démarche à adopter dans le domaine de la durabilité dans ses dimensions environnementale, sociale et économique notamment.

- La CPAT a néanmoins poursuivi la même démarche qu'en 2024 dans ce domaine. Cette démarche se reflète aussi dans nos principes et dans l'approche que nous avons adoptée pour les investissements durables.
- Le présent rapport est établi, comme l'an dernier, sur la base des recommandations de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP). Les nouveautés de la norme de reporting ESG publiées par l'ASIP en décembre 2024 sont déjà prises en compte dans le présent rapport.
- La CPAT fournit des chiffres de référence pour la durabilité pour plus de 90 % de la somme de son bilan (taux de transparence). Cette transparence est visible.
- La CPAT a commencé à mettre en regard son portefeuille d'obligations libellées en CHF avec des indices de référence du développement durable (SBI AAA – BBB ESG) en 2023.

Photo de couverture : Bassbelt, Pieterlen

Photographe : Architekturfotografie Gempeler, Berne

Architecture : Bauzeit Architekten, Bienne

# Présentation des divers portefeuilles

- Cette analyse, qui s'est terminée en 2024, a débouché sur une réduction massive de l'intensité en CO<sub>2</sub> des obligations en CHF.
- L'intensité en CO<sub>2</sub> du portefeuille des obligations en monnaies étrangères a par contre augmenté. Elle reste toutefois nettement en dessous du niveau de référence.
- Pour leur part, les immeubles de la CPAT font leur mue numérique : pour permettre la meilleure gestion possible de nos ressources, ils sont progressivement tous équipés de compteurs intelligents depuis 2024.
- Si l'ambitieuse trajectoire de réduction prévue pour les émissions de CO<sub>2</sub> des immeubles de la CPAT va de pair avec des incertitudes, il n'empêche que la CPAT maintient son cap par rapport à l'année passée : les émissions de CO<sub>2</sub> ont diminué aussi bien pour le scope 1 que pour le scope 2.

# La durabilité à la CPAT – nos principes

**Nous investissons notre fortune de manière ciblée et responsable, en tenant compte des facteurs économiques, écologiques, éthiques et sociaux. Ancrée dans notre processus d'investissement, la durabilité est le socle sur lequel reposent nos nouveaux investissements.**

En tant qu'institution de prévoyance qui assure plus particulièrement les secteurs de l'architecture et de l'ingénierie, nous attachons une grande importance à la réalisation durable des placements immobiliers que nous gérons directement.

Nous pensons et nous travaillons de manière durable, en agissant et en prenant des décisions dans une perspective globale. Notre solide portefeuille d'immeubles et une architecture de qualité sont les fondements sur lesquels reposent le développement et la gestion de nos projets de construction.

Les principes qui sous-tendent notre politique de durabilité figurent dans notre charte sur la durabilité, applicable à nos investissements financiers et immobiliers. Vous la trouvez à l'adresse [cpat.ch/fr/durabilite](https://cpat.ch/fr/durabilite).

# Consignes aux gestionnaires de fortune

- Tous les gestionnaires de fortune doivent avoir signé les Principes d'investissement responsable des Nations Unies (United Nations Principles for Responsible Investment UNPRI) et/ou être membre de Swiss Sustainable Finance (SSF). La CPAT souhaite qu'ils adhèrent à d'autres programmes environnementaux, sociaux et de gouvernance et elle intégrera explicitement cet élément dans un appel d'offres.
- Dans le cadre des placements collectifs, les gestionnaires de fortune ont pour mandat d'exercer les droits de vote dans la mesure du possible, pour autant que la démarche soit économiquement judicieuse.
- Dans le segment des actions, seuls sont pris en compte les gestionnaires de fortune qui disposent de leur propre programme d'engagement.
- La liste des recommandations d'exclusion de l'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR) s'applique à l'intégralité des investissements.
- La totalité des gestionnaires de fortune mandatés par la CPAT doivent régulièrement présenter un rapport sur leur démarche de durabilité. Ce rapport permet de déterminer si une intervention s'impose et de mandater le gestionnaire pour qu'il agisse le cas échéant. Parallèlement, le thème de la durabilité est discuté avec les gestionnaires de fortune dans le cadre des séances ordinaires de revue de performance.

# Approches durables de l'investissement de la fortune en détail

La CPAT travaille uniquement avec des gestionnaires de fortune qui ont signé les Principes d'investissement responsable des Nations Unies (United Nations Principles for Responsible Investment UNPRI). Les gestionnaires exécutent donc de facto leurs tâches en adoptant des approches durables pour les investissements.

Là où cette démarche n'est pas possible, notamment pour les véhicules d'investissement passifs, qui concernent la totalité des investissements en actions de la CPAT, des consignes particulières (voir sous « Consignes aux gestionnaires de fortune ») visent à ce que la durabilité soit adéquatement prise en compte. La présentation qui suit des approches durables des investissements décidées par la CPAT adopte la définition en la matière de l'Asset Management Association Switzerland (AMAS).

## 1. Exclusions

La CPAT exclut certaines entreprises de son univers de placement. Pour ce faire, les gestionnaires de fortune se fondent sur la liste d'exclusion de l'Association suisse pour des investissements responsables (SVVK-ASIR). Les exclusions concernent actuellement des entreprises qui fabriquent des armes controversées ou des entreprises qui se ferment notamment à des améliorations dans les domaines de l'environnement, des droits humains ou des droits du travail. La liste d'exclusion de l'ASIR est publique. Pour plus de détails, nous vous renvoyons au site de l'ASIR :

[svvk-asir.ch](http://svvk-asir.ch).

## 2. Stratégie de gestion et engagement

La CPAT investit une part non négligeable de sa fortune dans des actions. Actuellement, la part des actions mesurée à sa fortune totale dépasse 30 %. Toutefois, la CPAT ne détient pas directement ces actions, dans lesquelles elle investit par le truchement de placements collectifs. L'exercice des droits de vote correspondant est donc entre les mains de la direction des placements collectifs en question. La CPAT oblige UBS, en sa qualité de gestionnaire de fortune dans le domaine des actions, à exercer les droits de vote et à exercer un engagement.

La société BlackRock, qui gère notre portefeuille d'obligations des marchés émergents, n'exclut pas automatiquement des pays qui figurent sur la liste d'exclusion de l'ASIR. Aussi le contrôleur des investissements de la CPAT vérifie-t-il dans ce cas chaque année que le portefeuille de la CPAT ne contienne pas d'obligations émises dans des pays exclus. Actuellement, l'univers d'investissement prescrit à BlackRock ne contient aucun titre provenant de pays exclus par l'ASIR.

En 2021, le Conseil de fondation de la CPAT a décidé de dialoguer avec les entreprises non seulement en passant par l'exercice des droits de vote, assuré par les directions des fonds, mais aussi directement, en prenant contact avec les décideurs en Suisse et à l'étranger. Toutefois, la CPAT ne dispose elle-même pas des ressources personnelles pour ce faire. Elle se fait donc représenter en Suisse et à l'étranger par Ethos Engagement Pool Switzerland et Ethos Engagement Pool International, responsables de l'engagement de la CPAT. Les activités de ces deux pools sont présentées publiquement. Nous invitons les personnes intéressées à consulter le site [ethosfund.ch](http://ethosfund.ch) pour plus de renseignements.

### 3. Investissements qui ont un impact et autres investissements thématiques

La stratégie d'impact de la CPAT est centrée sur trois grands objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU parmi les 17 objectifs. Voici les objectifs auxquels la CPAT contribue en investissant 60 millions de CHF.

## Pas de pauvreté ODD 1

L'élimination de la pauvreté passe par un accès aux prestations financières pour les ménages à faibles revenus.



## Égalité entre les sexes ODD 5

La capacité économique des femmes est renforcée.



## Travail décent et croissance économique ODD 8

Soutenir des micro-entreprises et des PME crée des places de travail.



Selon responsAbility, gestionnaire de fortune responsable de la stratégie d'impact de la CPAT, un investissement de 100 000 USD pendant cinq ans permet de financer des crédits pour 957 ménages à faibles revenus dans des pays en développement (dont 40 % dans des zones rurales), 68 % de ces ménages étant gérés par des entrepreneuses ; de plus, la récolte de 505 petits paysans est financée sur une surface qui couvre 631 hectares.

La CPAT s'est également engagée à soutenir à hauteur de 30 millions de CHF l'énergie propre, à savoir la construction d'installations dans le domaine des énergies renouvelables.

#### 4. ESG – Intégration au niveau des catégories de placement

La CPAT encourage explicitement ses gestionnaires de fortune à concevoir leurs processus de placement pour aller au-delà des consignes relatives à la durabilité. Nombre de nos gestionnaires satisfont à ce souhait.

Tous nos partenaires de gestion de fortune sont d'ailleurs non seulement signataires des Principes UNPRI mais ils sont aussi membres de Swiss Sustainable Finance.

#### 5. Associations et initiatives



Tout comme l'ensemble de ses gestionnaires de fortune, la CPAT est signataire des Principes d'investissement responsable des Nations Unies UNPRI. Les signataires forment un réseau international de gestionnaires de fortune et d'investisseurs institutionnels qui visent des objectifs communs dans le domaine de la durabilité.



La CPAT s'est associée à Ethos pour mener un dialogue en tant qu'actionnaire. La fondation Ethos s'est fixé pour objectif de créer un contexte économique stable et sain par des placements durables. Tout comme la CPAT, Ethos incarne une manière d'agir responsable pensée dans une perspective globale.

# La durabilité de la CPAT en chiffres – profils climatiques

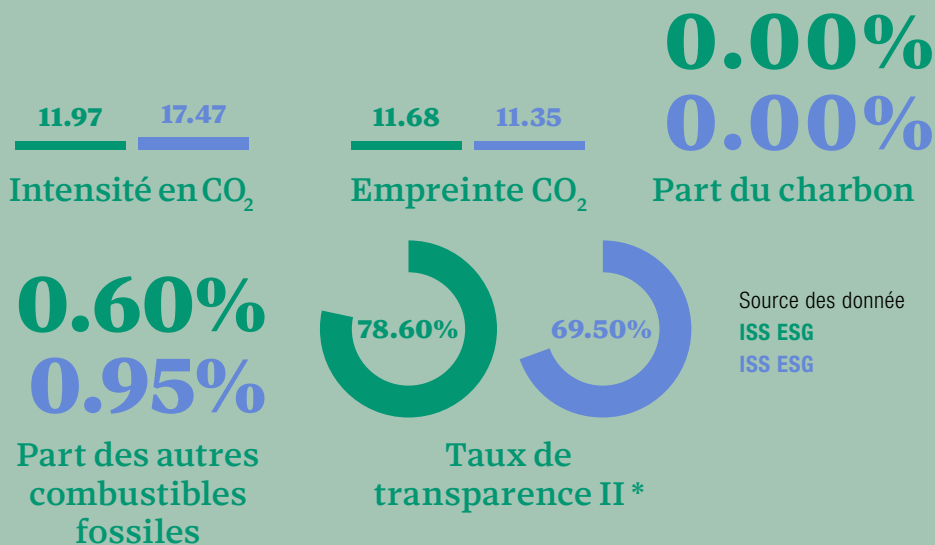
La CPAT surveille les efforts de durabilité de tous ses gestionnaires de fortune au moyen d'un suivi annuel.

Dans les illustrations qui suivent, la CPAT présente les émissions qui correspondent à ses divers mandats d'administration de la fortune. Ces chiffres sont chaque fois comparés à un indice de référence (benchmark). La source des données est aussi indiquée, et il est également précisé pour quel pourcentage de la fortune les données sont disponibles (taux de transparence). Des notes et des explications relatives aux divers renseignements et chiffres donnés figurent à l'annexe du présent rapport.

# Profils climatiques obligations 2024

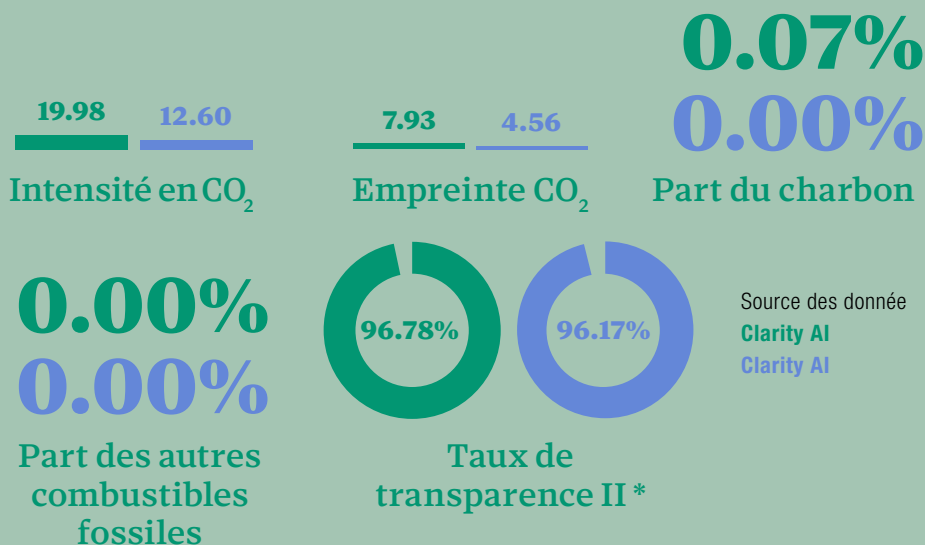
## BEKB / BCBE

Obligations suisses (emprunts d'entreprises)



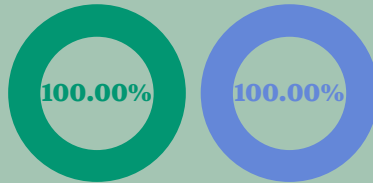
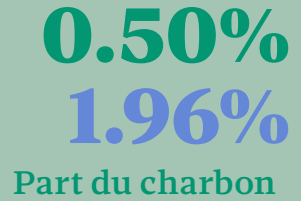
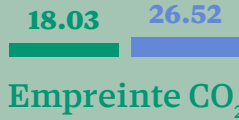
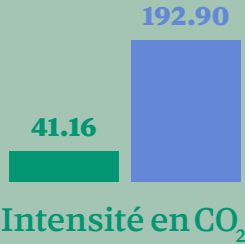
## SYZ

Obligations suisses (emprunts d'entreprises)



# Banque cantonale de Zurich

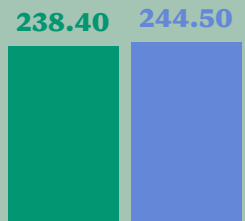
Emprunts d'entreprises à l'étranger



Source des donnée  
ISS ESG / MSCI ESG  
ISS ESG / MSCI ESG

# Banque cantonale de Zurich

Emprunts étatiques étrangers

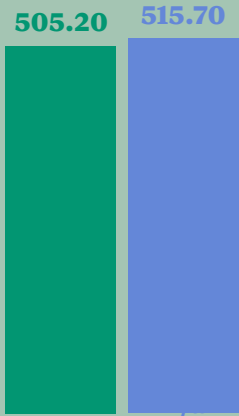


Intensité en CO<sub>2</sub>

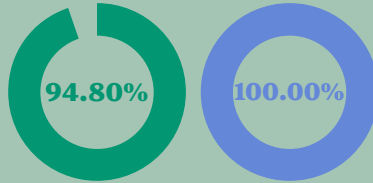
Source des donnée  
n.d.  
n.d.

# Blackrock

Emprunts étatiques, marchés émergents



Intensité en CO<sub>2</sub>



Taux de transparence II

Source des donnée

MSCI

MSCI

## Intensité en CO<sub>2</sub> – comparaison 2024 / 2023

**BEKB / BCBE**

Obligations suisses (emprunts d'entreprises)

**-5.69**

**-10.86**

---

**SYZ**

Obligations suisses (emprunts d'entreprises)

**-19.61**

**-17.86**

---

**Banque cantonale de Zurich**

Emprunts d'entreprises à l'étranger

**-4.75**

**-22.55**

---

**Banque cantonale de Zurich**

Emprunts étatiques étrangers

**-0.20**

**-15.60**

---

**Blackrock**

Emprunts étatiques, marchés émergents

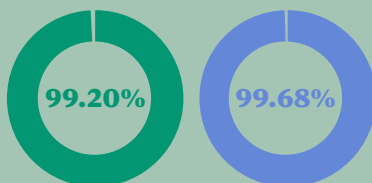
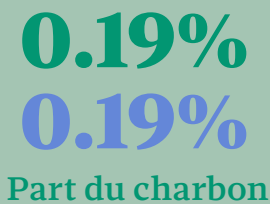
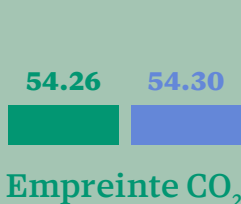
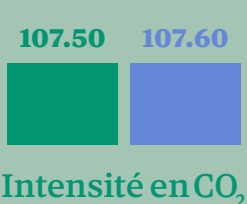
**-80.90**

**n.d.**

# Profils climatiques actions et immeubles gestion indirect 2024

## UBS

Actions suisse



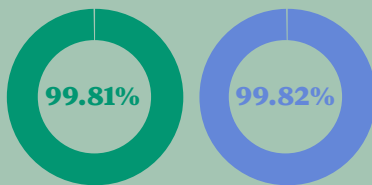
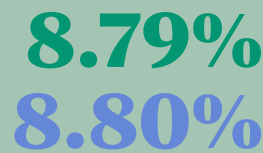
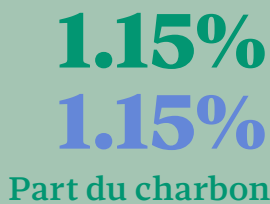
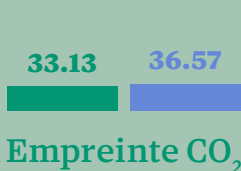
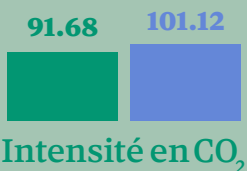
Source des données  
MSCI ESG  
MSCI ESG

Part des autres combustibles fossiles

Taux de transparence II

## UBS

Actions étrangères



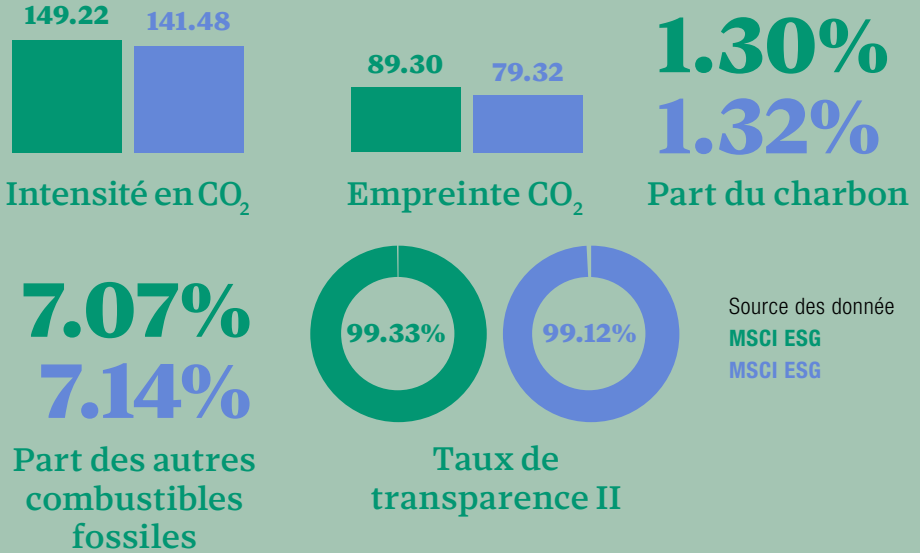
Source des données  
MSCI  
MSCI

Part des autres combustibles fossiles

Taux de transparence II

# UBS

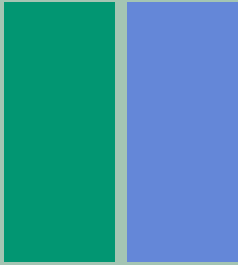
Actions étrangères, petites capitalisations



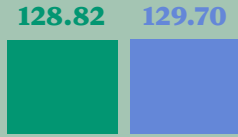
## UBS

Actions étrangères, marchés émergents

343.00 343.43



Intensité en CO<sub>2</sub>



Empreinte CO<sub>2</sub>

1.71%

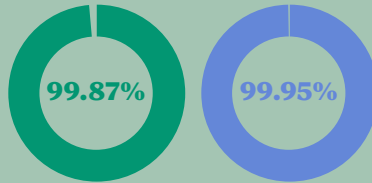
1.81%

Part du charbon

5.80%

5.78%

Part des autres combustibles fossiles



Source des données

MSCI ESG

MSCI ESG

## Märki Baumann

Immeubles, gestion indirecte

98.00 95.10



Intensité énergétique

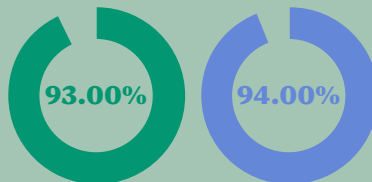


Intensité en CO<sub>2</sub>

51.00%

52.00%

Part des autres combustibles fossiles



Source des données

MBC

MBC

Taux de transparence II

## Intensité en CO<sub>2</sub> – comparaison 2024 / 2023

Intensité énergétique pour immeubles gestion indirecte 2024

**UBS**

Actions suisse

**24.46**

**24.36**

---

**UBS**

Actions étrangères

**-14.44**

**-4.86**

---

**UBS**

Actions étrangères, petites capitalisations

**10.54**

**1.73**

---

**UBS**

Actions étrangères, marchés émergents

**12.20**

**17.10**

---

**Märki Baumann**

Immeubles, gestion indirecte

**-22.30**

**-25.10**

# Durabilité de la CPAT – Immeubles

## Gestion énergétique

Savez-vous combien d'énergie un bâtiment consomme vraiment ? La réponse est souvent plus complexe qu'il n'y paraît. Car il ne suffit pas d'étudier une fois par an son décompte de frais accessoires. Gérer l'énergie débute par la transparence et par les analyses intelligentes.

Nous jugeons que loin d'être un gadget, une gestion énergétique orientée sur l'avenir est une nécessité. Nous employons des technologies modernes et des mesures stratégiques pour garantir que nos immeubles soient gérés de manière à la fois rentable, écologique et sociale aujourd'hui mais aussi demain.

Nous avons donc adopté un controlling énergétique professionnel numérisé et complètement intégré. De ce fait, non seulement nous disposons d'une synthèse complète de la consommation d'énergie de nos bâtiments, mais nous pouvons aussi élaborer, sur cette base, des mesures d'optimisation ciblées qui réduisent considérablement les émissions de CO<sub>2</sub>. En évitant ainsi des frais d'exploitation, nous gérons les bâtiments de manière à la fois plus efficace et plus rentable.

## Trois composantes du controlling énergétique

### 1. Transparence sur l'énergie, sur les coûts et sur les émissions

Grâce à ce nouveau système, nous savons avec précision l'endroit, le moment et les quantités d'énergie consommée et sommes ainsi en mesure d'identifier de manière ciblée des potentiels d'économies, qui peuvent concerner le système de chauffage comme la ventilation ou encore l'éclairage, sous forme de pilotage en fonction des besoins (dans les garages souterrains notamment).

### 2. Des systèmes de décompte modernes qui contribuent à offrir plus d'équité

Nous avons opté pour des systèmes de décompte équitables, transparents et intelligents, tels que les décomptes de frais accessoires, les décomptes individuels des frais d'énergie et d'eau (DIFEE) et les regroupements dans le cadre de la consommation propre (RCP) pour les installations photovoltaïques.

Les utilisateurs de nos immeubles profitent ainsi également d'une distribution des coûts plus équitable et d'un usage plus respectueux de l'énergie.

D'ici huit ans au plus tard, la totalité des systèmes de comptage de notre parc immobilier aura été remplacé par des infrastructures modernes.

### **3. Une stratégie bien pensée au service d'une numérisation progressive**

Rome ne s'est pas faite en un jour, et il en va de même pour la numérisation de nos bâtiments. Notre démarche est itérative : nous commençons par analyser les infrastructures de comptage et de mesurage existantes, y compris en ce qui concerne l'âge de l'exploitation. Sur cette base, nous planifions un déploiement par étapes. Durabilité oblige, les systèmes de comptage plutôt anciens mais fonctionnels sont maintenus en exploitation jusqu'à la fin de leur cycle de vie avant d'être remplacés par des compteurs numériques modernes. Là où cela n'est pas encore possible, nos concierges relèvent les compteurs au moyen d'une application installée sur leur téléphone. Nous élaborons ainsi d'ores et déjà un système de monitoring numérique complet, efficace, rentable et prêt pour le futur.

#### **Une technique de bâtiment intelligente qui contribue à bâtir un avenir meilleur**

Seule une gestion durable de l'énergie permet de véritablement comprendre un bâtiment. Lorsque nous savons comment nos immeubles se comportent ordinairement, nous pouvons piloter et optimiser leur consommation de manière ciblée.

Les nouveaux systèmes de comptage permettent de procéder à une évaluation systématique de la consommation énergétique en fournissant des renseignements précieux sur l'exploitation de l'immeuble en question. Nous pouvons ainsi identifier rapidement des inefficacités pour adapter les processus et exploiter le bâtiment avec les techniques les plus récentes.

Il en résulte une réduction du gaspillage énergétique, une exploitation des bâtiments plus stable et une amélioration de l'air ambiant dont bénéficient tous les utilisateurs. Il ne s'agit en fin de compte pas seulement de réduire les coûts, mais bien de créer un environnement dans lequel il fait bon vivre tout en préservant l'environnement.

**Lorsque nous savons comment nos immeubles se comportent ordinairement, nous pouvons piloter et optimiser leur consommation de manière ciblée.**

## Planification et anticipation au service de la durabilité

Une gestion immobilière durable doit reposer sur une vision large mais aussi sur une stratégie claire. Dans le cadre de notre planification pluriannuelle hiérarchisée par priorités, nous procédons donc à l'analyse de notre portefeuille en continu pour garantir des rénovations et des redéveloppements ciblés et efficaces.

L'établissement de certificats énergétiques cantonaux des bâtiments CECB est une composante essentielle de notre planification. Destinées aux immeubles qui ne disposent pas encore d'une estimation énergétique détaillée, ces analyses constituent le socle de nos stratégies individualisées de rénovation, que nous élaborons pour chaque objet. Grâce à la saisie systématique de l'état du bâtiment et du vieillissement des éléments de construction, nous pouvons décider en tout état de cause des mesures à prendre, du calendrier optimal pour les mettre en œuvre et de leur ampleur.

## Densification et développement de notre parc immobilier

Si la durabilité est pour nous synonyme de rénovation, elle implique tout autant que nous exploitions notre parc immobilier actuel pour répondre à l'accroissement de la demande de logements : nous nous fondons sur des études de faisabilité qui intègrent la planification des besoins et la planification stratégique pour identifier les potentiels de densification interne des surfaces utiles de bâtiments existants, c'est-à-dire pour mettre en évidence les potentiels d'agrandissement et d'optimisation de ces surfaces. Les communes et les villes sont tenues légalement de procéder tous les 15 ans environ à une révision de leur plan d'aménagement local. Les plans d'aménagement du territoire et les règlements sur les constructions applicables à nos bâtiments évoluent donc périodiquement. Lorsque ses potentiels de densification sont exploités, un immeuble peut voir sa valeur croître durablement.

Notre immeuble situé 51, boulevard de la Cluse à Genève en fournit un bon exemple : nous avons décidé à la fois de le surélever et de procéder à une rénovation énergétique complète qui intègre les dernières techniques.

## Des mesures concrètes pour un futur durable

Alors que les procédures d'octroi de l'autorisation de construire sont déjà lancées, la mise en œuvre des projets de rénovation complète de deux de nos immeubles à Berne, à la Brünnenstrasse et à la Bolligenstrasse est prévue à partir de 2025. De l'énergie renouvelable sera produite indépendamment de tout réseau de chauffage à distance. Cette rénovation énergétique garantit une augmentation à long terme des revenus locatifs nets. Autrement dit, elle offre à la fois un avantage financier direct à nos assurés et une réduction marquée de la consommation d'énergie.

## Chiffres de référence pour les émissions des scopes 1 et 2

Mesurées à l'aune du portefeuille complet, les émissions des scopes 1 et 2 se montent seulement à 12,4 kg/m<sup>2</sup>/an en 2023 (exercice précédent : 13,1 kg/m<sup>2</sup>/an). Ces chiffres montrent que la CPAT reste en bonne position par rapport à notre trajectoire de réduction de référence (trajectoire de réduction de l'EPF, Priore et. Al., Operational yearly targets extracted from the CH strategy budget for residential existing, new and renovated buildings). Grâce aux projets que nous développons pour rénover et moderniser notre parc immobilier, nous abordons les évolutions futures avec confiance.

Photo : Mattenweg 27/Hardmattweg 17, Aarwangen  
Photographe : Architektur fotografie Gempeler, Berne  
Architecture : negri architektur und partner ag, Langenthal



# Le portefeuille en un coup d'œil

Nombre d'immeubles

62

Indice de dépenses énergétiques (IDE)

Ø 83 kWh/m<sup>2</sup> SRE

Chaleur utile (chauffage + eau chaude)

Chiffre de référence CO<sub>2</sub>  
(Émissions des scopes 1 + 2)

Ø 12.4 kg CO<sub>2</sub> eq/m<sup>2</sup> SRE

Chaleur utile (chauffage + eau chaude)

Surface de référence énergétique SRE

128 226 m<sup>2</sup>

Suivi (monitoring) disponible **21.5 % de tous les immeubles**

Part des énergies  
fossiles dans la  
consommation  
totale d'énergie

46 %

Chaleur utile (chauffage + eau chaude)

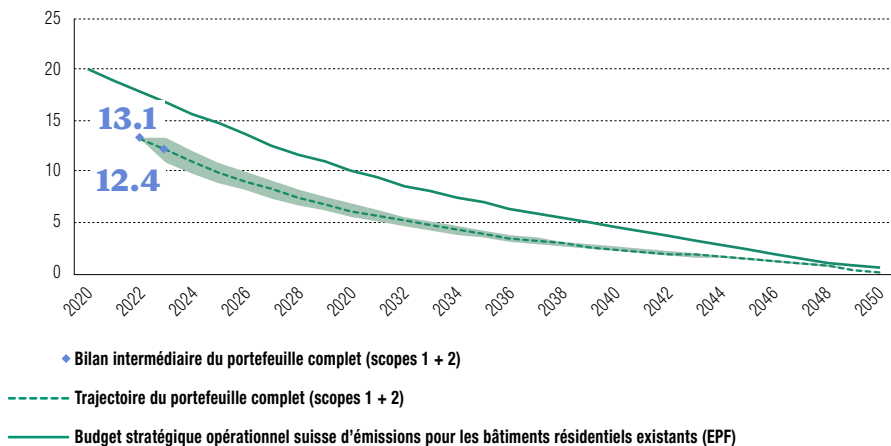
Part des énergies  
fossiles dans la  
consommation totale  
d'énergie

54 %

Chaleur utile (chauffage + eau chaude)

## Objectif zéro net à l'horizon 2050 : bilan intermédiaire et trajectoire pour les scopes 1 + 2

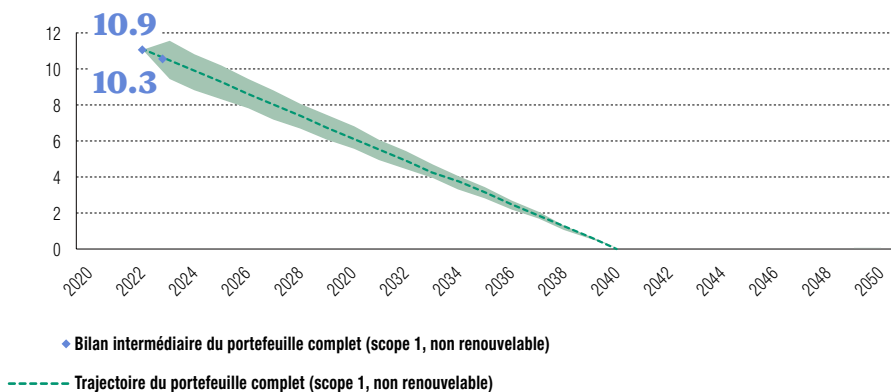
en kg d'éq. CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup> SRE (scopes 1 + 2)



Nous visons l'objectif zéro net à l'horizon 2040 pour le scope 1 (émissions directes de CO<sub>2</sub>), et à l'horizon 2050 pour le scope 2.

## Objectif zéro net à l'horizon 2040 : bilan intermédiaire pour le scope 1, non renouvelable

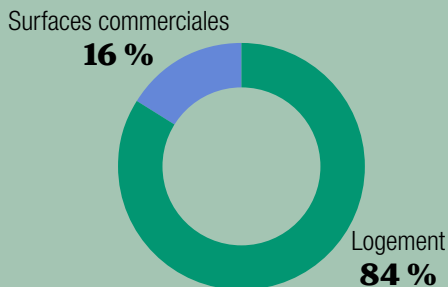
en kg d'éq. CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup> SRE (scope 1, non renouvelable)



Ci-après, les immeubles pris en considération sont présentés par genre d'affectation, puis selon leur année de construction et leur année de rénovation et enfin leur consommation est ventilée par agent énergétique.

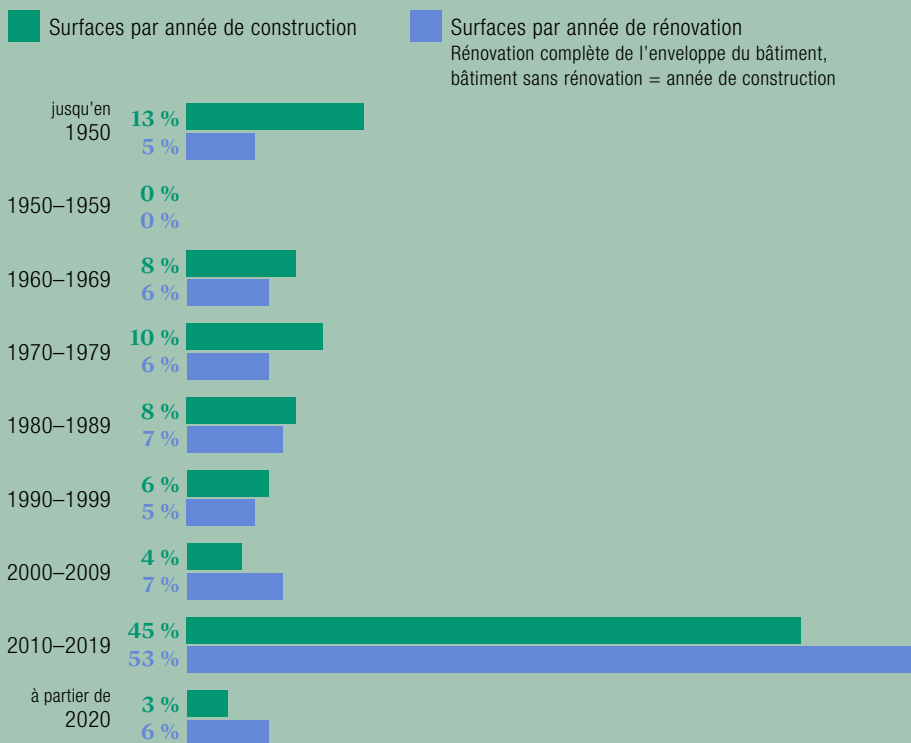
## Genres d'affectation

Surfaces en pourcentage



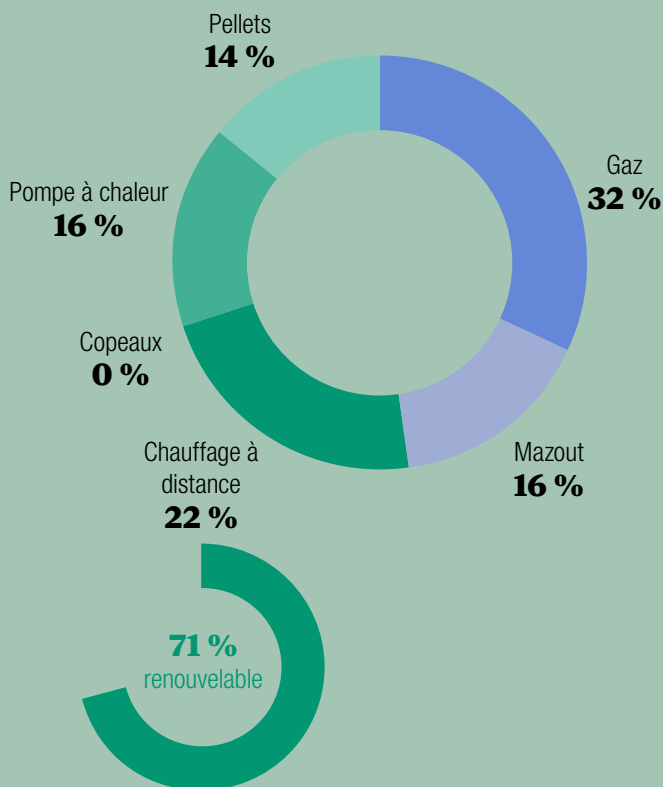
## Surfaces

Surfaces en pourcentage



# Consommation ventilée par agent énergétique

Rapportée à la consommation d'énergie totale



# Annexe

## Explications relatives aux profils climatiques

Part des combustibles fossiles	Part des investissements dans des entreprises dont une partie des revenus proviennent d'activités réalisées avec des combustibles fossiles (charbon exclu)
Part du charbon	Part des investissements dans des entreprises dont une partie des revenus proviennent d'activités réalisées avec du charbon
Intensité en CO <sub>2</sub>	Montant d'équivalents de dioxyde de carbone en tonnes par million de CHF de revenu pour le scope 1 et le scope 2 (intensité carbone moyenne pondérée ou « Weighted Average Carbon Intensity »)
Empreinte CO <sub>2</sub>	Quantité de dioxyde de carbone en tonnes par million de CHF de capital investi pour le scope 1 et le scope 2
Scope	En anglais, scope signifie domaine. Pour les émissions de gaz à effet de serre (GES), on distingue les domaines 1 à 3, qui désignent chacun des origines différentes des GES
Scope 1	Toutes les émissions de GES provenant de l'environnement direct de l'entreprise (consommation d'énergie sur site, processus de fabrication, cantine, etc.)
Scope 2	Toutes les émissions de GES provenant de l'énergie fournie par l'électricité ou par un réseau de chaleur à distance dont les sources d'émissions se situent à l'extérieur de l'entreprise
Scope 3	Toutes les émissions de GES causées en amont (fournisseurs) ou en aval (utilisation des produits)
Taux de transparence	Taux des entreprises ou des titres d'un patrimoine donné pour lesquels il existe des chiffres de référence présentés dans un rapport

Photo : Bodenmattpark, Schmitten  
Photographe : Architektur fotografie Gempeler, Berne  
Architecture : kpa arkiteketen, Fribourg





cpat

Caisse de Prévoyance  
des Associations Techniques  
SIA Swiss Engineering  
FAS FSAI suisse.ing

Case postale 1023  
3000 Berne 14  
T 031 380 79 60  
F 031 380 79 43  
info@cpat.ch  
www.cpat.ch